

**Comité Justice-Québec
Conférence religieuse canadienne
1431, Fullum (casier6)
Montréal, QC, H2K 3M3**

**Communiqué de presse
Pour publication le 11 juin 2009**

Un Rendez-vous de la Solidarité... pour un autre Québec possible

Montréal, le 11 juin 2009 : Mardi le 9 juin 2009, le Comité Justice-Québec de la Conférence religieuse canadienne (CRC) a transmis à monsieur Sam Hamad, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec ainsi qu'à madame Lise Thériault, Ministre déléguée aux Services sociaux, un texte intitulé *La pauvreté au Québec : une atteinte à la dignité des personnes*.

En 1988, les congrégations et instituts religieux du Québec avaient déposé le mémoire, *L'Appauvrissement au Québec*, pour témoigner auprès des instances gouvernementales des situations de pauvreté qu'ils percevaient.

Plus de 20 ans après la présentation du mémoire *L'Appauvrissement au Québec*, le Comité Justice-Québec de la Conférence religieuse canadienne (CRC) a tenu à profiter du Rendez-vous de la Solidarité 2009, qui aura lieu le 15 juin, pour transmettre au gouvernement du Québec les priorités d'action qu'il identifie pour que la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale se continue de façon plus intensive et efficace. Six champs d'action apparaissent incontournables au Comité pour une stratégie de lutte à la pauvreté :

- Le droit à un logement décent,
- le droit à la sécurité alimentaire,
- le droit à la santé.
- le droit à l'éducation,
- le droit au travail et à un revenu décent,
- le droit à un environnement sain.

La pauvreté met de côté, marginalise, exclut de la vie sociale, économique et politique des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Pour le Comité Justice-Québec de la CRC, prendre la parole à l'occasion du *Rendez-vous de la Solidarité 2009* c'est se solidariser, c'est unir sa voix à celles des personnes et des groupes qui exigent un partage équitable des richesses par une juste distribution des biens et services, et la nécessaire participation active des appauvris dans les décisions et les solutions de leurs problèmes et de ceux de la société en général. C'est aussi, espérons-le, appuyer le désir de nos gouvernants d'assurer le bien commun de toute la population québécoise. Le temps est venu de mettre en œuvre la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* adoptée le 13 décembre 2002.

Le texte *La pauvreté au Québec : une atteinte à la dignité des personnes* est disponible sur le site Web de la CRC à : www.crc-canada.org.

-30-

Pour renseignements supplémentaires :

Denis Prescott, CSC, au 514-279-0707
Francine Cabana, au 514-259-0856 poste 111; cellulaire : 514-378-3701
fcabana@crc-canada.org